



# Contrôles médicaux liés à l'admission des personnes à la circulation

Journée d'introduction des systèmes de santé  
suisse et fribourgeois

9 novembre 2018 à Grangeneuve

Michel Brischoux, Directeur suppléant  
Dr Henri Pittet, Médecin conseil

# 2 groupes médicaux (contrôles médicaux obligatoires)

## 1er groupe

Détenteurs de catégories de permis non professionnelles

-> à partir de 70 ans (75 ans dès le 1.1.2019) -> tous les 2 ans

## 2<sup>e</sup> groupe

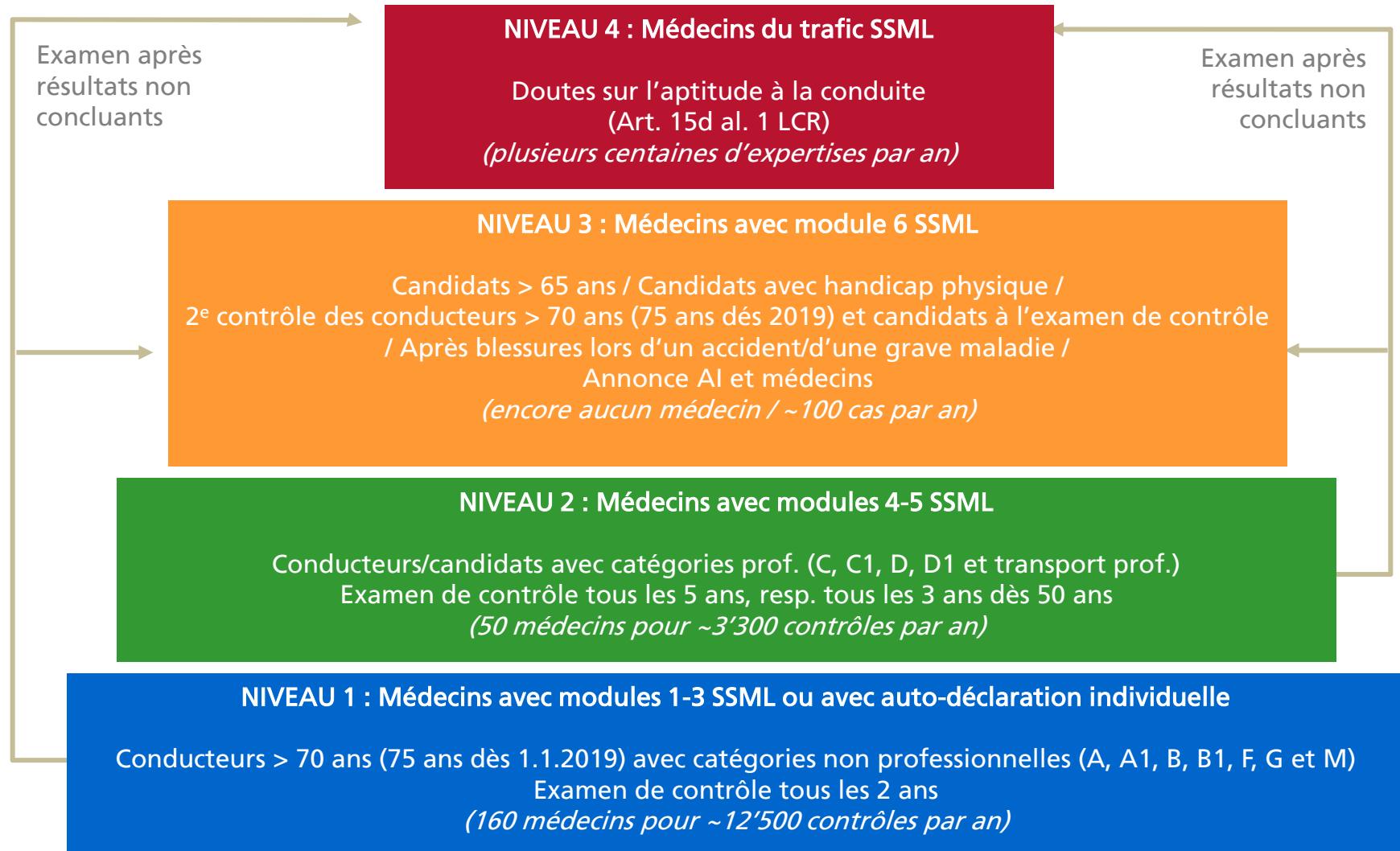
Détenteurs de catégories de permis professionnelles

-> jusqu'à 50 ans -> tous les 5 ans

-> de 50 à 70 ans (75 ans dès 1.1.2019) -> tous les 3 ans

-> à partir de 70 ans (75 ans dès le 1.1.2019) -> tous les 2 ans

# 4 niveaux de reconnaissance de médecins



# Plateforme [www.medtraffic.ch](http://www.medtraffic.ch)

## Plateforme de référence

Pour les médecins:

- Offre et suivi de la formation (login individuel)
- Auto-déclaration pour le niveau 1
- Diverses informations
- En cas de question : [info@medtraffic.ch](mailto:info@medtraffic.ch)

Pour les conducteurs:

- Recherche d'un médecin reconnu pour leur groupe médical

# Cari Medko

Nouvelle plateforme informatique à disposition des médecins pour transmettre en ligne à l'OCN les résultats des contrôles médicaux.

Phase test avec 13 médecins dès décembre 2018.

Par la suite, tous les médecins de niveau 1 et 2 pourront participer.  
Contrainte : la transmission des données n'est possible que via la plateforme HIN.

**Avez-vous des questions?**

**Merci pour votre attention**